

Politiques jeunesse et politiques intersectorielles de jeunesse dans les Etats européens membres de la Francophonie, états des lieux et perspectives.

Exposé de Sonia Agnesod (Vallée d'Aoste) :

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, Bonjour,

Je suis ravie d'être ici et je suis fière de pouvoir représenter la jeunesse de ma région.

En fait j'ai déjà eu cette chance, il y a un an, lorsque j'ai été nommée représentant du Val d'Aoste avec mon collègue Alex Concolato à l'occasion de la 3ème session du PFJ à Bruxelles. Vu que nous partageons cette expérience nous avons pensé de faire une intervention unique de sorte à ne pas prendre trop de temps vu que le programme est assez riche.

Certainement vous connaissez déjà notre petite région et peut être vous l'avez aussi visitée. Vous saurez donc qu'il s'agit d'un territoire de montagne avec une population assez réduite qui limite la possibilité de conduire des politiques pour la jeunesse sur une grande échelle. C'est pour cela que nous n'avons pas beaucoup à ajouter aux informations que vous avez entendu auparavant.

Notre discours sera plutôt une petite réflexion sur les points faibles des actions adressées aux jeunes et nous proposerons quelques possibilités à envisager pour les améliorer.

Tout d'abord les projets réalisés jusqu'à présent se sont limités à des initiatives isolées qui n'étaient pas partie d'un plan organique, bien qu'une loi de 1997 prévoit un organisme pour organiser et encourager la coordination des politiques des différents assessorats régionaux. Malheureusement celle-ci n'a jamais été appliquée.

En outre les jeunes ont démontré un certain détachement vis à vis des actions menées en leur faveur. Cela peut s'expliquer par différentes raisons :

premièrement elles n'ont pas été suffisamment encouragées par des campagnes d'information ensuite leur idéation n'a pas connu une participation active de la part de la jeunesse. Au contraire ces projets ont été gérés principalement par des adultes

enfin il s'ajoute un désintérêt général des jeunes à la vie politique

A partir de ces considérations il est possible d'identifier certains points d'amélioration :

en premier lieu il faudrait constituer les bases d'une participation plus active dès le plus jeune âge par le biais de programmes éducatifs à l'intérieur des écoles

une communication plus efficace serait aussi appréciable en vue de faire connaître les initiatives déjà existantes

ces dernières devraient par ailleurs être pensées de façon plus organique et s'insérer dans un dessein général définit avec la participation directe de la jeunesse. A ce propos nous espérons

que la révision et l'application de la loi régionale n°8 aboutira à soutenir une majeure coordination.

Conscient qu'il faudra du temps avant que les changements nécessaires puissent se réaliser, il est quand même indispensable que les jeunes s'engagent activement.

Merci de votre attention !